

STRUCTURES DES DESIGNATIONS DES PIECES REPETITIVES NON NORMALISEES

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. TERMINOLOGIE	1
3. STRUCTURE	1
4. DOMAINE D'APPLICATION	1
5. RÈGLES GÉNÉRALES D'ÉCRITURE	1
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
6.1. HISTORIQUE	6
6.2. DOCUMENTS CITÉS	6
6.3. EQUIVALENT À :	6
6.4. CONFORME À :	6
6.5. MOTS CLEFS	6

1.OBJET

La présente norme définit la structure des désignations des pièces répétitives des catégories 087, 090, 501, 502, 526 de la norme A10 8135.

Ces pièces sont affectées au découpage PSA 73S.

Pour toute création s'adresser aux "Responsables ou aux Correspondants désignations" de chaque site d'Etudes.

2.TERMINOLOGIE

Le terme "Pièces répétitives" utilisé dans la présente norme concerne les Pièces Véhicules Répétitives (PVR) et les Pièces à Caractère Répétitif (PCR) définies dans la norme A10 1100.

3.STRUCTURE

La structure des désignations des pièces répétitives est une description morphologique, basée sur des mots-clé exprimés dans l'ordre d'importance décroissante de la fonction propre à chaque catégorie de ces pièces ; (catégorie suivant A10 8135).

4.DOMAINE D'APPLICATION

Les désignations des pièces répétitives limitées à 40 caractères, sont utilisées pour l'expression sur les plans, les nomenclatures et les systèmes informatiques de gestion des définitions Etudes.

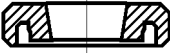
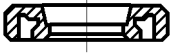
Elles permettent d'identifier la catégorie et les principaux paramètres de définition morphologique de chaque pièce. Leur structure organisée permet le classement et la recherche dans les systèmes informatiques de gestion suivant les mots-clé utilisés dans l'expression de leur désignation.

5.REGLES GENERALES D'ECRITURE

Les principales règles d'écriture sont précisées dans la norme C01 0005.

087 - JOINT A LEVRE

PIECES REPETITIVES NON NORMALISEES	C01 0009	2/6
------------------------------------	----------	-----

	JOINT LEVRE 40 D58 E10
	JOINT DOUBLE LEVRE 40 D60 E11
	DOUBLE JOINT LEVRE 52 D65-67 E16